2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique

SOlidarité femmeS LOIRE ATLANTIQUE

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique est une association membre de la Fédération nationale Solidarité Femmes (FNSF) et de l'Union régionale Solidarité Femmes (URSF) des Pays de la Loire.

L'association est également membre du Groupement de coopération sociale ou médicosociale privé (GCSMS) SIAO 44, adhérente à l'Espace Simone de Beauvoir (ESB) et à la Fédération des acteurs du social (Fas).

Solidarité Femmes

3919

appel anonyme et gratuit

SOMMAIRE

Rapport d'activité · 2023

NOS MISSIONS

Page 4
Le rapport moral

Page 7
Le mot de la direction

Page 10
Le mot de la présidence

Page 12
L'histoire de l'association

Page 13
Les définition et valeurs

Page 14
Les données nationales

Page 15
La carte de nos missions

Page 16
Les chiffres clés

NOS ACTIVITÉS

Page 18
L'écoute

Page 19
L'accueil de jour

Page 20
L'hébergement

Page 23
Les actions collectives

Page 24
Le dispositif TGD

Page 26
Le pôle Enfance et parentalité

Page 28
Les actions départementales

Page 28
Les femmes sur le territoire

Page 30
Les formations

NOS MOYENS

Page 31
Le budget

Page 35
L'équipe

Page 35
Le PACQ

NOS MOMENTS

Page 36
L'année en images

Page 37
L'année en évènements

Page 50
Le bulletin d'adhésion

Page 51
Les orientations 2024

RAPPORT MORAL

2023 : l'année de profonds changements

Nous vous avions laissés l'année dernière avec l'annonce de l'arrivée d'une nouvelle directrice, Catherine Vignaud, à la tête de notre équipe de 22 salariées qui, chaque jour continuent d'accompagner, écouter, héberger les femmes et leur enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales.

Cette équipe est désormais composée d'un pôle direction de 3 personnes, la directrice, la responsable administrative et financière et l'assistante de direction, d'une équipe de 18 travailleuses sociales dont 1 maîtresse de maison et 1 psychologue.

L'arrivée de Catherine a donné un nouvel élan et de nouvelles inspirations à SOlidarité femmeS Loire-Atlantique.

Ainsi, sur ses conseils et propositions, le Conseil d'administration a accepté les temps partiels (hors temps partiel de droit) et la semaine de travail sur 4 jours, avec la modularisation des heures d'arrivée et de départ.

Ces nouvelles dispositions participent à l'amélioration du bien-être au travail dans le cadre de la qualité de vie au travail, ce à quoi nous sommes, en tant qu'employeur, particulièrement sensible, compte tenu de la particularité du travail d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

S'agissant de notre dispositif principal, le CHRS, son évaluation externe a été réalisée au dernier trimestre. Le rapport remis en fin d'année est très positif quant à la conformité de notre accompagnement vis-à-vis des attendus du référentiel et indique une « recevabilité opérationnelle favorable. »

Concernant l'autre sujet du CHRS, le CPOM, nous avons bénéficié d'un diagnostic de l'ANSA qui nous permettra durant l'année 2024 de travailler un plan d'actions spécifiques avec la DDETS.

Durant l'année, Le Conseil d'administration a accueilli 5 nouveaux administrateur·ices et a été composé de 9 femmes et 3 hommes soit un total de 12 personnes. Nous avons par ailleurs, décidé de nous organiser en différentes commissions.

- **Commission Communication interne/externe**

En charge de la newsletter intitulée « entre elleS et nOuS » dont la première publication a été faite en janvier 2024. Il est prévu d'en éditer une par trimestre voire plus en fonction de notre actualité et d'être aussi beaucoup plus actives et présentes sur les réseaux sociaux. A ce propos, je tiens à souligner le travail excellent de publication de Lucie, notre nouvelle assistante de direction.

- **Commission Manifestation / évènements**

Cette commission nous a permis de vivre l'un des moments forts pour SFLA : une journée d'étude le 3 novembre au salon Mauduit, en présence de l'historienne Christelle Taraud. Cette journée a été un succès avec de nombreux échanges entre salariées différentes associations Solidarité Femmes du territoire Ouest, entre salariées et membres du CA, avec les adhérent·es et avec les nombreux invité·es. L'occasion pour moi de remercier Monsieur Sénin, qui est venu exposer quelques-unes de ses œuvres, le collectif abolitionniste nantais, ainsi que la librairie La vie devant soi. Un merci particulier aux salariées pour leur implication forte dans l'organisation de cette journée et la prestation scénique créée par des femmes que nous accompagnons. Elles nous ont fait vivre une belle et grande émotion. Nous espérons vivement renouveler en 2024 ce type de journée.

Dans le même registre, le 31 mars, nous avons été fières d'ouvrir les portes de SFLA à nos différents partenaires, 120 personnes sont ainsi venues nous rencontrer et assister aux différents ateliers proposés.

- **Commission Bénévoles / adhérent·es / donateur·ices**

En réflexion depuis 2 ans déjà l'intégration des bénévoles n'avait pas été encore véritablement concrétisée. C'est désormais chose faite. Une dizaine de bénévoles ont ainsi pu intégrer SFLA via un parcours « bénévoles » composé de 2 premières réunions puis d'une formation d'1/2 journée sur les violences conjugales animée par deux de salariées. Ces bénévoles viennent en appui de l'activité et notamment, pour l'instant, d'Honorine, notre nouvelle maîtresse maison.

- **Commission Mécénat**

Nous avons conscience que pour faire avancer nos nombreux projets, nous avons besoin de fonds privés. Des réflexions et contacts sont là encore, en cours.

- **Commission Immobilier**

Comme évoqué déjà l'année dernière, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux locaux pour notre siège social et en réflexion sur l'impact de ce possible changement sur notre activité. Des contacts, des échanges et différentes études sont en cours pour nous permettre de trouver une solution à horizon 2028.

- **Commission Informatique**

Nous avons constaté que notre parc informatique et de téléphonie n'était plus adapté à nos besoins et au nombre de salariées grandissant, nous avons donc entamé un travail de renouvellement de notre flotte en mettant 4 prestataires en concurrence pour effectuer les changements appropriés au cours du premier trimestre 2024.

Comme vous pourrez le constater, notre nouvelle organisation a permis la mise en œuvre de nombreux projets, dont certains sont en cours.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a tenu à répondre à l'appel à projet proposé par la DDETS mi-2023. Nous allons donc gérer 14 nouvelles places d'hébergement en 2024 et sommes actuellement en cours d'ouverture de nouveaux appartements.

Il est à noter que nous sommes financé·es pour l'accompagnement des femmes et leurs enfants que nous hébergerons mais nous ne sommes pas financé·es pour l'équipement de ces appartements.

Dans un autre registre, nous sommes très fières du renouvellement de notre certification Qualiopi car nous restons persuadées que la sensibilisation et la formation du plus grand nombre est une des clés de la transformation des relations femmes/hommes dans notre société. Le combat est loin d'être terminé ! Et, c'est d'ailleurs ensemble, main dans la main, femmes et hommes que nous devons le mener !

Et, c'est ainsi aussi que deux administratrices de notre CA sont allées en Palestine dans le cadre de la coopération internationale organisée par le Conseil départemental 44 du 5 au 10 mai 2023.

Un dernier mot pour souligner le courage inouï dont ces femmes font preuve lorsque chaque jour elles poussent la porte de notre association. Parce qu'il s'agit bien de courage dont on parle pour affronter la menace constante qui pèse sur elles et leurs enfants. Nous serons toujours à leur côté.

Isabelle Mahé

Présidente de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique en 2023

MOT DE LA DIRECTION

Comme l'a écrit Isabelle Mahé, notre Présidente en 2023, l'année a été marquée par une succession de changements qui ont contribué à rythmer et enrichir la vie du collectif à SOlidarité femmeS Loire-Atlantique.

Un schéma organisationnel qui s'adapte

Pour continuer le travail adaptatif engagé par la Gouvernance mi-2022, nous avons déterminé les périmètres de chaque pôle d'activité et ajuster notre organisation. Trois pôles structurent désormais nos missions : le Pôle Hébergement, le Pôle Téléphone Grave Danger et le Pôle Enfance et Parentalité.

Autour de ces 3 pôles, sont positionnées : l'écoute téléphonique et l'accueil de jour, l'accueil en urgence et la mise en sécurité des femmes et des enfants, les actions collectives, l'accompagnement des femmes dans les territoires dans le cadre des protocoles partenariaux, les actions de sensibilisations. A noter, notre offre de formations spécifiques sur les violences conjugales détient le label Qualiopi.

Complémentairement, un pôle direction a été créé avec la directrice, la responsable administrative & financière et l'assistante de direction.

Des avancées en termes de qualité de vie au travail (QVT)

Une première série de décisions a été prise par le Conseil d'administration en matière de QVT : un sujet porté par ailleurs par les Instances représentatives du personnel depuis plusieurs années.

Depuis septembre 2023, les salariées de SFLA travaillent 4 jours par semaine (base 35 heures) et bénéficient d'un jour non travaillé sur la période. Elles peuvent aussi travailler à temps partiel si elles le souhaitent.

Elles ont la possibilité d'ajuster leur arrivée et leur départ dans une plage horaire d'une heure trente chaque jour (sauf contrainte de service).

Le bilan à 6 mois fait état d'une satisfaction partagée au sein de l'équipe qui a gagné en termes d'équilibre vie professionnelle et vie personnelle, atténuée par la nouvelle charge de travail à absorber concernant le doublement du temps consacré à l'écoute téléphonique.

Une évaluation externe réussie et porteuse

La fin de l'année aura été marquée par la réalisation à la demande de la DDETS, de l'évaluation externe de notre dispositif d'hébergement porté par le CHRS, selon le référentiel national publié par la HAS.

L'évaluation réalisée conclue à une recevabilité opérationnelle favorable tout en suggérant des axes d'amélioration, en particulier dans la gestion des incidents et relativement à la question du recueil de la satisfaction des publics accueillis. Deux sujets qui seront traités dans le cadre du Plan d'amélioration continu de la qualité (PACQ).

Cette approche évaluative dialogue avec une approche à l'œuvre dans nos instances de réflexion internes consistant à rechercher en permanence des ajustements pour adapter nos interventions aux besoins des femmes et des enfants que nous accompagnons.

Une équipe renforcée dont les compétences s'enrichissent

Certaines des femmes victimes de violences conjugales que nous accompagnons étant toujours en présence de leur·s enfant·s, censuraient leur parole durant les entretiens de suivi ou les exposaient aux récits des violences. D'autres restreignaient leur participation à des actions collectives (groupe d'échanges, paroles de mère, ateliers créatifs, etc), faute de disponibilité et de capacité à faire pour elle-même.

Le Conseil d'Administration a donc décidé la création d'un poste d'animatrice jeunesse en charge de la garde des enfants et de l'animation de la salle de jeux des enfants. Après 6 mois d'expérimentation, ce poste a été reconduit durablement.

Autre décision du Conseil d'Administration, la création d'un poste de psychologue. Évoquée depuis plusieurs années déjà, l'internalisation de cette fonction s'est traduite en septembre 2023. Une salariée de l'équipe sociale, diplômée d'un master 2 de psychologie du travail et ingénierie psychosociale, exerce désormais en tant que psychologue, en appui à l'ensemble de l'activité de ses collègues et auprès des femmes victimes de violences conjugales que nous accompagnons.

Après une carence de 3 mois, le poste de maîtresse de maison a été pourvu au sein de l'équipe sociale durant l'été, assurant une stabilité à cette fonction essentielle pour le CHRS.

Enfin, nous avons eu la possibilité au second semestre d'ouvrir un poste d'assistante de direction, sur lequel nous nous appuyons pour travailler nos sujets de communication et d'organisation interne.

Des femmes victimes de violences conjugales toujours aussi nombreuses

Après avoir marqué le pas sous l'effet des « années Covid », les données d'activité chiffrées évoluent globalement à la hausse en 2023 : l'accueil de jour avec +21 % de fréquentation, l'écoute +5 % d'appels reçus, le nombre d'accompagnements démarrés dans l'année pour les femmes bénéficiaires d'un TGD +61 %, la guidance parentale + 97 % de mères présentes et le parcours enfants +25 % de bénéficiaires.

D'autres sont stables : le taux d'occupation de nos dispositifs d'hébergement (autour de 85%), le nombre de femmes accompagnées dans le cadre des protocoles partenariaux.

Nos chiffres, mis en perspective avec les données nationales, mettent en évidence l'absolue nécessité de continuer à agir au bénéfice des femmes victimes de violences conjugales et auprès de leurs enfants.

Pour terminer ce survol en quelques lignes d'une année complète et engageante, un dernier mot pour remercier chacune des salariées de l'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique. Présentes depuis plusieurs années pour certaines ou arrivées plus récemment pour d'autres, les salariées de SFLA assurent leurs fonctions avec professionnalisme, rigueur et engagement. Nous en tirons notre expertise au bénéfice des femmes victimes de violences conjugales et de leur·s enfant·s.

Catherine Vignaud
Directrice de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique

Marilyne Pinto
Responsable administrative et financière

MOT DE LA PRÉSIDENCE

A toute cause, un fer de lance est nécessaire

Qu'il soit national ou local. En Loire-Atlantique dans la lutte contre les violences faites aux femmes, SOlidarité femmeS Loire-Atlantique (SFLA) a été créée pour accueillir, écouter et accompagner les femmes victimes de violences conjugales, de violences de couple, de violences intra-familiales et leurs enfants. Des compétences reconnues par les différents services de l'État et les collectivités territoriales qui suivent ce travail depuis de nombreuses années.

Une association en pointe dans ce combat parce qu'il s'agit bien d'un combat. Grâce à des salariées professionnelles et ses bénévoles engagé·es. C'est une lutte de longue haleine parce que les chiffres sont têtus. Les chiffres des féminicides ou des signalements sont – hélas – constants d'année en année. Désormais, notre volonté pour les années à venir est de faire de SFLA l'association de référence pour la Loire-Atlantique.

Comment y parvenir ? Le Conseil d'administration s'est réuni en plusieurs sessions afin d'établir une stratégie à long terme, en phase avec les valeurs portées par SFLA pour devenir une figure de proue en Loire-Atlantique en matière de réponses à apporter aux femmes victimes de violences conjugales, de violences de couples, de violences intra-familial et à leurs enfants.

Une stratégie qui repose sur un triptyque : développement territorial, formation-sensibilisation, communication. Il est prématuré d'énoncer les actions concrètes déployées pour atteindre ces objectifs. C'est un calendrier qui sera discuté, décidé, élaboré puis mis en œuvre avec l'ensemble des membres de SFLA – administratrices, administrateurs et salariées.

Notre militantisme ne peut être mis en question. Il ne l'a jamais été. Nous voulons l'affirmer. En communiquant avec tous les outils possibles. Une newsletter a récemment été lancée et sera diffusée tous les trimestres. Les réseaux sociaux sont aussi un outil pour

toucher le plus grand nombre. Nous étendrons cette communication par tout autre moyen possible notamment vers la presse.

Trop longtemps nous savions faire sans le faire savoir. Ce temps est révolu.

Nous considérons avoir le devoir d'informer et de contribuer à l'éducation de tou·tes en matière de violences faites aux femmes.

Notre tâche est ardue, parfois compliquée par le manque de moyens alloués. Mais ce n'est nullement une raison pour renoncer au nom des femmes victimes, au nom de leurs enfants. Pour que l'espoir revienne, pour un nouvel avenir. Qu'elles sachent que nous serons toujours à leurs côtés sur ce long chemin de la reconstruction.

Nous sommes fier·es de nos valeurs, fièr·es de ce qu'elles représentent et ce qu'elles véhiculent.

Ce militantisme qui nous porte également à mettre en avant l'Égalité des droits Femmes – Hommes.

Hervé Gransart

Président de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique en 2024

L'histoire de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique

1989
Début des mises à l'abri en urgence à l'hôtel

1987
Adhésion à la Fédération nationale Solidarité Femmes

1984
24 places CHRS de mise en sécurité

1978
Création de SOS Femmes

Notre histoire s'inscrit dans un mouvement né dans les années 1980 qui part du militantisme pour rencontrer une volonté politique, traduite depuis les années 2000 par un renforcement de moyens.

2007
+ 12 places CHRS de mise en sécurité, en urgence

2011
Fusion entre SOS Femmes Nantes et SOS Femmes Châteaubriant

Référent départemental femmes victimes de violences au sein du couple

2012
Labellisation « accueil de jour » départemental

2014
+ 9 places CHRS de mise en sécurité, en urgence

2015
Création du pôle formation

Accompagnement dans le cadre du dispositif TGD

2023
Evaluation externe du CHRS

2022
Agrément Justice Association d'aide aux victimes

2021
Certification Qualiopi du Pôle Formation

2020
Accompagnement des femmes du territoire

2019
Partenaire avec Citad'elles

2018
Renforcement de l'accompagnement collectif

Agrément Datadock

+ 7 places de mise en sécurité, en urgence

2016
Création du pôle Enfant et soutien à la parentalité

Agrément formation

Premier protocole de mise en sécurité

La définition des violences conjugales, selon SOlidarité femmeS Loire-Atlantique

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique définit les violences conjugales comme un processus au cours duquel, un partenaire manifeste un ensemble de comportements, d'actes et d'atitudes qui visent à contrôler et dominer l'autre partenaire.

Les violences conjugales sont intentionnelles et représentent une atteinte au droit fondamental des personnes à vivre en sécurité, une atteinte à leur dignité et à leur intégrité.

Les violences conjugales se prolongent souvent après la séparation par des agressions écrites, verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, économiques, sociales, administratives ou par des menaces ou bien encore par des contraintes... qui peuvent aller jusqu'au au féminicide.

Il n'existe pas de profil type d'une femme victime de violences conjugales. Les violences conjugales se produisent au sein de toutes les catégories sociales, parmi toutes les nationalités et concernent tous les âges.

Quand les femmes ont des enfants avec l'agresseur, ce sujet est central dans la résolution de la situation.

Souvent, les femmes victimes de violences conjugales restent vivre avec l'agresseur « pour les enfants. »

Tout aussi souvent, les femmes victimes de violences conjugales partent « pour les enfants. »

Les enfants témoins des violences sont toujours des victimes.

Dès lors qu'ils sont exposés aux violences conjugales, les enfants en sont victimes de manière indirecte.

Ils en sont victimes directes lorsqu'ils sont eux-mêmes frappés, insultés, harcelés, humiliés, menacés.

Victimes ou témoins, les enfants exposés aux violences conjugales, en subissent les conséquences, développent des traumatismes se manifestant à travers le sentiment d'insécurité, de l'angoisse, des troubles psychologiques...

Si les violences conjugales peuvent intervenir dans toutes les configurations de couple, hétérosexuelles comme homosexuelles, elles sont statistiquement et historiquement le fait de l'homme sur la femme.

Nos convictions

La violence est un fait inacceptable.

La violence conjugale est un délit, dans certains cas un crime.

Les violences faites aux femmes relèvent d'un phénomène de société et résultent du patriarcat et de son système.

Nous dénonçons le patriarcat qui permet la domination masculine.

Nous promouvons une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes, et le faisons entendre auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique.

À ce titre, nous participons ou organisons des actions militantes.

LES DONNÉES NATIONALES

État des lieux des violences sexistes

Etude nationale du ministère de l'Intérieur sur les morts violentes au sein du couple · 2022

- 118 femmes victimes de morts violentes au sein du couple de la part des hommes (- 3% rapport à 2021). 81% des morts violentes au sein du couple sont des femmes.
- 65% des femmes victimes avaient signalé des violences aux forces de sécurité intérieure et parmi elles, 79% avaient déposé une plainte antérieure.
- Les 3 principaux mobiles des auteurs concernent la dispute, une séparation non acceptée et la jalousie.
- 12 enfants·es sont décédé·es, 22 ont été témoins des violences, 129 sont devenus·es orphelin·es.
- 267 tentatives de féminicides (+ 41% par rapport à 2021).

Enquête Genese 2021, Panorama des violences en France métropolitaine, SSMSI · 2022

- 1 femme sur 6 déclare avoir été victime de violences physiques ou sexuelles par son partenaire ou ex-partenaire au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, soit 3,6 millions de femmes.
- 1 femme sur 4 déclare avoir été victime de violences psychologiques par son partenaire ou ex-partenaire au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, soit 5,6 millions de femmes.

Base des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie, Ministère de l'Intérieur, SSMSI · 2022

- 239 089 de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire ont été recensées dans des procédures enregistrées par la police et la gendarmerie dont 86% sont des femmes.

LA CARTE DE NOS MISSIONS

Face aux données, nous agissons

SOUTIEN QUOTIDIEN

Écoute 02 40 12 12 40

Accueil de jour
et lieu ressource

Bagagerie

ACCOMPAGNEMENT

Hébergement
(urgences et mise en sécurité)

Dispositif « Téléphone grave danger »

Protocoles partenariaux

FORMATIONS & SENSIBILISATION

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACTIONS COLLECTIVES

Ateliers des femmes

Espace de réflexions

Groupe d'échanges

Sorties socio-culturelles

ACTIONS MILITANTES CITOYENNES ENGAGÉES

PARENTALITÉ

Parcours enfants

Guidance parentale

NOS CHIFFRES CLÉS

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique en 2023

1806 APPELS
AU 02 40 12 12 40
PRIS EN CHARGE PAR NOS ÉCOUTANTES

1034 APPELS
DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

68 NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS DE FEMMES BÉNÉFICIAIRES DU TGD

107 ENTRETIENS
DE GUIDANCE PARENTALE

SOlidarité femmeS LOIRE ATLANTIQUE

52 PLACES
D'HÉBERGEMENT RÉPARTIS DANS 10 APPARTEMENTS
AVEC SECRET D'ADRESSE

85% DE TAUX D'OCCUPATION

43 FEMMES & 57 ENFANTS
ACCOMPAGNÉ·ES SUR LE TERRITOIRE

22 SALARIÉES
DE SFLA

52
PROFESSIONNEL·LES **FORMÉES**
LORS DE 4 SESSIONS DE FORMATION

1500 PASSAGES
À L'ACCUEIL DE JOUR, DE FEMMES SUIVIES PAR SFLA

118 ENFANTS
ACCOMPAGNÉES PAR SFLA

Les femmes accompagnées en 2023

NOS ACTIVITÉS

Comment les professionnelles de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique accompagnent-elles les femmes victimes de violences conjugales ou familiales, et leur entourage, leurs enfants ? En 2023, plus d'un millier de femmes et d'enfants ont été en relation avec SOlidarité femmeS Loire-Atlantique.

L'écoute téléphonique au 02 40 12 12 40

1 806 appels

c'est le nombre d'appels enregistrés en 2023 sur notre ligne d'écoute :

02 40 12 12 40

Un chiffre en hausse de **5%** par rapport à l'année dernière.

Comment fonctionne notre ligne d'écoute ?

Notre ligne d'écoute est ouverte tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h30 à 17h30. Sur ces plages horaires, un binôme d'écoutantes salariées de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique conseille, soutient, accompagne les femmes victimes de violences conjugales, violences de couple, violences intra-familiales.

En dehors de ces plages horaires, le 3919 géré depuis sa création en 1992 par la Fédération nationale Solidarité Femmes, dont nous sommes membres, est disponible 24h/24 tous les jours de l'année. Lorsqu'une résidente de Loire-atlantique appelle le 3919 durant nos plages d'ouverture, les écoutantes lui conseillent de nous appeler.

Quelles sont les particularités de notre ligne d'écoute ?

Les écoutantes de SFLA sont toutes formées aux violences conjugales. Une écoute peut durer 15 minutes comme plus d'1 heure ; elle peut être unique ou se renouveler. Nous nous adaptons à la demande de la femme et à son rythme d'avancée.

L'appel peut rester anonyme ; aucune obligation n'est faite de donner ses coordonnées non plus.

Quelles paroles de femmes victimes de violences sont recueillies par les écoutantes ?

Toutes les paroles sont accueillies par les écoutantes. Toutes les paroles mais aussi les silences, les mots de colère, les pleurs... tout ce que la femme souhaite exprimer par rapport à la situation qu'elle vit ou subit.

Certaines femmes expriment leur inquiétude, leurs interrogations : Suis-je dans une relation d'emprise ? Pourquoi cela m'arrive ? Comment faire pour mettre fin à cette relation qui ne me convient pas ? [...] Au fil de l'écoute, nous apportons les éclairages pour aider la femmes à comprendre et faire les choix les plus appropriés pour elle.

D'autres sont plutôt en colère et trouvent l'espace, à travers l'écoute téléphonique, pour dire combien elles souffrent ou ont souffert dans une relation de couple avec violences.

Ces femmes ont en commun d'être ou d'avoir été victimes d'un partenaire intime cherchant à les dominer et exerçant quotidiennement sur elles des violences : les insultes, les injures, les rapports sexuels non consentis, les privations sociales, la mise sous surveillance, la restriction de moyens financiers, les crachats, les dénigrements, ….

Qui appelle ?

Nos écoutes ont concerné environ 1 000 femmes victimes de violences, soit 60% de nos appels, dont la totalité ou presque sont des femmes que nous ne suivons pas. Leurs appels concernent 3 registres : soutien, informations, hébergement.

25 % des appels sont passés par nos partenaires pour traiter leurs demandes d'informations. Les trois principaux groupes de partenaires sont les assistantes sociales des Espaces départementaux des solidarités, les professionnel·les de santé et les forces de l'ordre.

Le service d'écoute

02 40 12 12 40

est disponible lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h30.

L'accueil de jour

Notre accueil de jour est situé dans les locaux du siège de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique au 23 rue Jeanne d'Arc à Nantes. Différentes activités y sont proposées en dehors des temps d'entretiens individuels, au bénéfice des femmes victimes de violences conjugales que nous accompagnons et de leurs enfants.

3 129 passages

c'est le nombre d'accueils dans nos locaux.

Derrière ce chiffre, **827** femmes sont concernées, et **1 907** enfants. Une femme vient entre 3 et 4 fois dans nos locaux. **1 500** passages concernent des femmes suivies, dont les deux tiers par le pôle hébergement.

Parmi les 700 passages à l'accueil de jour qui concernent des femmes non-hébergées par SFLA :

- 37% concernent la dimension ressources du lieux (cuisine, informatique, documentation) ;
- 21 % l'urgence (hébergement, soutiens...) ;
- 17 % des entretiens individuels dans l'accompagnement ;
- 13 % la participation aux groupes d'échanges le jeudi matin ; et
- 12 % la fréquentation de nos actions collectives.

L'hébergement

Les dispositifs d'hébergement

Le pôle hébergement se compose de quatre dispositifs de mises en sécurité :

- l'hébergement en CHRS en urgence (durée initiale de 15 jours renouvelable 1 fois) ;
- l'hébergement en CHRS hors situation d'urgence (durée initiale de 3 mois renouvelable) ;
- l'hébergement en appartement hors CHRS (durée initiale de 3 mois) ;
- l'hébergement à l'hôtel.

Au total, nous disposons de 10 logements représentant 52 places d'hébergement dont 21 que nous réservons pour de l'hébergement d'urgence. Au terme de l'hébergement d'urgence, un hébergement de plus longue durée peut se mettre en place.

En 2023, 8 salariées de l'équipe sociale ont assuré l'accompagnement des femmes hébergées avec leurs enfants, le cas échéant, au sein du pôle hébergement ; aucune des 8 salariées n'est à temps plein sur ce pôle, car toutes travaillent sur d'autres activités et/ou pôles en interne.

Chacun de nos dispositifs d'hébergement est assorti d'un accompagnement individualisé global (appui aux démarches administratives, juridiques, etc.) et d'un accompagnement spécifique en lien avec les violences. Aucun hébergement n'est réalisé sans accompagnement.

Nos hébergements concernent une mise en sécurité des femmes, avec secret d'adresse et en collectif (en co-hébergement).

L'activité de ce pôle est renforcée par les pôles Enfance et parentalité, et actions collectives.

Les différents dispositifs d'hébergement	HÉBERGEMENT EN CHRS EN URGENCE OU NON	HÉBERGEMENT HORS CHRS	HÉBERGEMENT D'URGENCE HORS CHRS À L'HÔTEL
Le nombre de places d'hébergement	45 places	7 places	N/A
Le nombre de bénéficiaires	64 femmes 68 enfants	10 femmes 12 enfants	31 femmes 22 enfants
Le nombre de nuits (femmes seulement)	1 990 nuits	871 nuits	261 nuits
Le nombre de nuitées (femmes et enfants)	14 036 nuitées	2727 nuitées	477 nuitées
La durée moyenne de séjour	100 jours	123 jours	15 jours

En 2023, le taux d'occupation des hébergements (hors hôtels) est de 85% contre 84% en 2022.
Nos dispositifs assurent une mise en sécurité via une mise à l'abri toute l'année.

193 femmes

avec 194 enfants ont sollicité SFLA pour un hébergement d'urgence

36% ont été hébergées dans un dispositif de SFLA.

17% ont été hébergées hors dispositif de SFLA ; 115, Citad'elles, etc.

11% ont trouvés une solution d'hébergement dans leur entourage ou sont retournées au domicile.

4% ont travaillé avec l'équipe sociale la préparation au départ du domicile.

8% ne sont pas venues au rendez-vous.

24% n'étaient pas dans une situation de violences conjugales.

Les « temps appartements »

Début 2023, nous avons organisé « des temps appartements » sur tous les hébergements. Il s'agit de se montrer présentes sur le lieux de vie des femmes, de partager un moment convivial avec elles et de les mettre en position de recevoir car en raison du secret d'adresse, elles ne peuvent pas inviter des personnes extérieures dans le logement.

Les « temps appartements » valorisent leurs habiletés sociales et sont très appréciés par les femmes hébergées. Ils permettent de sortir du cadre des entretiens et d'aborder les sujets de leur quotidien. Il s'agit aussi de travailler sur la cohabitation entre chacune, en prévention d'éventuelles tensions.

Un public en mouvement

Depuis plusieurs années déjà, nous remarquons que notre public change ; les femmes hébergées sont davantage précaires, moins autonomes, avec de multiples problématiques associées (protection de l'enfance, santé mentale, addictions…).

Ces femmes nécessitent un accompagnement plus soutenu, plus fréquent, avec plus de démarches administratives à réaliser, plus de contacts avec des partenaires à organiser et plus d'accompagnement physiques pour des rendez-vous extérieurs. Autre particularité récente, les femmes hébergées pour lesquelles l'hébergement collectif se montre inadapté à court et moyen-terme.

Nous sommes donc amenées à mettre en place des temps d'échanges, de médiations, de régulations plus fréquemment que par les années passées.

La permanence pour les femmes étrangères

Un autre changement majeur impacte notre activité : le droit au séjour. Nous hébergeons plus de femmes aux droits incomplets, avec une problématique d'obtention d'un titre de séjour.

Non seulement ces femmes restent plus longtemps hébergées car les droits incomplets freinent l'obtention d'un logement de droit commun, mais en plus, leur accompagnement est plus soutenu en raison de la barrière de la langue, de leur méconnaissance du système français en termes administratif, social ou juridique.

Nous observons également que, pour la plupart d'entre elles, leur situation au regard du séjour est directement liée aux violences administratives et économiques exercées sur elles par leur ex-partenaire.

Nous parlons ici de double discrimination.

Afin de répondre aux besoins spécifiques de ce public de femmes étrangères victimes de violences conjugales, nous avons mis en place des permanences spécifiques permettant de travailler sur les démarches de régularisation sur un temps long.

En effet, nous constatons qu'il existe peu de ressources disponibles localement vers lesquelles les orienter sur ces sujets. De plus, grâce à notre approche spécialisée des violences conjugales, nous sommes en mesure de mobiliser les dispositions législatives spécifiques idoines.

Nous considérons donc que les démarches de régularisation concernant les femmes étrangères font partie intégrante de l'accompagnement en lien avec violences conjugales.

La permanence « femmes étrangères » se tient une fois tous les 15 jours, sur une demie journée et est assurée par 4 salariées par roulement.

En 2023, nous avons accompagné 18 femmes sur la permanence.

Je m'appelle Manon Duverger, j'ai 25 ans et – depuis la fin octobre 2023 – je suis en stage au sein de l'association SOlidarité femmeS en Loire-Atlantique.

En dernière année de formation pour devenir assistante de service social, j'ai l'opportunité de me former auprès de professionnelles : conseillères Économie, Sociale et Familiale, éducatrices spécialisées, assistantes de service sociale, psychologue... D'ailleurs, en arrivant dans cette équipe, une chose m'a étonnée ; elles tutoient les femmes accompagnées et inversement.
Cette proximité est surprenante mais finalement, elle fait sens. Le tutoiement favorise la confiance entre les femmes et nous. Tutoyer, c'est instaurer une relation de sécurité et d'intimité, lors d'entretiens difficiles.

Accompagner des femmes victimes de violences conjugales est une source d'apprentissage riche et variée ; notamment car les violences conjugales impactent toutes les sphères de leur vie. Les accompagner dans leur cheminement vers la sortie des violences qu'elles subissaient, est une vraie opportunité d'apprendre. Depuis le premier jour, je les trouve toutes impressionnantes dans leur résilience.

L'équipe de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique offre un accueil chaleureux et bienveillant à ces femmes et leurs enfants chaque jour. En tant que stagiaire, j'ai pu recevoir ce même accueil qui permet de se sentir à l'aise dans les locaux, et en confiance.

Les actions collectives

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique a toujours souhaité placer l'accompagnement collectif au cœur de son action. Nos missions visent à (re) donner la capacité aux femmes de faire des choix pour s'autonomiser.

Nous pensons que cet objectif peut être atteint grâce aux interactions qu'elles entretiennent entre elles, dans un cadre d'actions collectives.

Le groupe, à travers le regard qu'il porte, permet aussi de dynamiser une situation individuelle.

Ainsi, les femmes se sentent soutenues, portées par les autres ; elles peuvent tout autant apporter à leur tour.

2 sessions de 4 séances d'Espace de réflexion

Explorer la relation à l'autre dans le cadre conjugale pour

9 participantes

36 groupes d'échange

Partage de vécus similaires dans un groupe de pairs, soutiens et aides réciproques

105 participations

Nous observons que le collectif rassure : les femmes constatent que leurs peurs sont légitimes car communes, leurs doutes partagés. Cette dynamique leur permet de se dépasser et de se mettre en mouvement.

Les professionnelles de l'équipe sociale de SFLA anime des « Ateliers des femmes » tous les jeudis après midi, ouverts à toutes les femmes accompagnées.

37 ateliers des femmes

Mise en mouvement physique par du bricolage et du loisir, et valorisation des savoir-faire pour

319 participantes

Nous y avons mené différentes actions dont des ateliers cuisine, des ateliers chorale, des ateliers bricolage, des sorties mais aussi la création d'une prestation scénique pour faire l'ouverture de la journée d'étude organisée par SFLA dans le cadre du 25 novembre.

Nous avons également travaillé avec des partenaires extérieurs pour élargir notre champ d'actions et diversifier les projets afin de toucher un plus grand nombre de femmes.

Dans ce contexte, nous avons pu mettre en place des ateliers Self Défense ainsi que des cours de français langue étrangère hebdomadaires.

Un petit groupe constitué de 4 femmes a aussi eu la possibilité de faire un séjour de 2 nuits sur un voilier grâce à l'association « Tous en Mer. »

Le dispositif TGD

Qu'est ce qu'un TGD ?

Il s'agit d'un téléphone d'alerte remis sur décision du Tribunal pour une période de 6 mois renouvelable. Lorsqu'elle est déclenchée, l'alerte peut donner lieu à l'intervention des forces de l'ordre. Le TGD appartient au dispositif de protection des victimes.

En Loire-Atlantique, deux tribunaux couvrent le territoire : celui de Saint-Nazaire et celui de Nantes.

Pour le ressort du tribunal de Nantes, SOlidarité FemmeS Loire-Atlantique est mandatée pour procéder à l'évaluation et assurer l'accompagnement des victimes. Sur le ressort du tribunal de Saint-Nazaire, France Victimes Saint-Nazaire assure ces missions. Durant l'année 2023, de manière exceptionnelle, SFLA a assuré pendant quelques mois l'accompagnement de l'ensemble des bénéficiaires des TGD sur le département de Loire Atlantique, en relais de France Victimes St Nazaire. Depuis 2024, 60 téléphones sont mis à disposition sur le ressort du Tribunal de Nantes, 25 à Saint-Nazaire.

Comment peut-on en bénéficier ?

Tou·tes professionnel·les (gendarme, assistant·e social·e, avocat·e...) peut envoyer un signalement TGD au procureur de la République pour solliciter ce dispositif au bénéfice d'une femme victime de violences conjugales. Dès lors qu'elle estime que la situation répond aux critères d'attribution, la vice-procureure nous adresse une réquisition pour que SFLA procède à une évaluation en vue de l'attribution d'un TGD.

SFLA prend contact avec la femme concernée dans les 24 heures pour convenir d'un entretien afin d'évaluer le danger.

Le rapport de situation établit par SFLA est transmis dans la foulée à la vice-procureure pour décision d'attribution ou non.

En cas d'accord, la remise du TGD s'effectue au tribunal par SFLA.

Ce dispositif nécessite une grande réactivité de la part des professionnelles de SFLA et une adaptabilité du service compte tenu des délais de transmission de l'évaluation après réquisition.

Quel accompagnement est réalisé par SOlidarité femmeS LA ?

L'attribution d'un TGD garantit une protection en tant que de besoin à la femme victimes de violences conjugales qui en bénéficie et permet un accompagnement réalisé par les professionnelles de l'équipe sociale.

Selon les besoins de la bénéficiaire nous adaptons le rythme de l'accompagnement : d'un rendez-vous hebdomadaire à un par mois au minimum.

L'accompagnement est réalisé en proximité, au plus près des conditions de vie de la femme bénéficiaire, dans le cadre d'entretiens de face à face.

173 femmes

cncernées par le dispositif TGD dans l'année

Complémentairement, nous proposons à toutes les femmes accompagnées au titre d'un TGD de participer aux activités proposées par l'association : groupe d'échange, espace de réflexion, actions collectives et de bénéficier d'appui de la part de notre psychologue ou bien encore des professionnelles intervenant dans le pôle enfance et parentalité (guidance parentale et parcours enfants). De plus en plus d'entre elles se saisissent de ces propositions.

Toujours dans le cadre de l'accompagnement, les professionnelles de l'équipe sociale de SFLA proposent leur soutien lors des audiences. Cette disposition est fortement appréciée par les victimes et les avocat·es et soulignée positivement par la vice-procureur en charge du TGD.

Il s'agit de vulgariser la procédure judiciaire par une explication sur le déroulement de l'audience. Notre présence auprès de la femme victime de violences conjugales rassure et permet d'apaiser leurs tensions, leurs états de stress.

Quels sont les principaux objectifs de l'accompagnement ?

De nombreuses bénéficiaires de ce dispositif n'ont jamais échangé sur les violences conjugales auparavant.

L'accompagnement que nous réalisons leur donne l'occasion de travailler autour de la confiance en soi et de l'estime de soi, mises à mal dans une relation d'emprise.

Il permet d'aider la femme victime de violences conjugales à comprendre le mécanisme d'emprise pour sortir du processus des violences conjugales.

Le TGD nous permet de rencontrer des personnes qui n'ont jamais eu accès à des associations soutenant les victimes de violences conjugales.

Le partenariat

Quotidiennement ou presque, les professionnelles de l'équipe sociale de SFLA sont en relation avec le parquet.

Quand l'agresseur mis en cause, ne respecte pas les interdictions liées à son contrôle judiciaire ou son sursi probatoire, nous transmettons les notes d'incident en faisant état au parquet. Ces rapports sont utilisés dans le cadre des enquêtes judiciaires et au titre du suivi des agresseurs.

Par ailleurs, depuis 2 ans, un comité de pilotage appelé Copil VIF a été mis en place par le Parquet de Nantes. Chaque mois, juge pour enfants, juge aux affaires familiales, associations (FV44, ADAES, SPIP, SFLA), Citad'elles, policiers et gendarmes se réunissent.

Les situations à risque y sont évoquées ainsi que les dispositions, réponses, orientations préconisées.

Le TGD constitue un moyen de réassurance pour la femme victime de violences conjugales, l'accompagnement de proximité concomitant leur permet de reprendre un statut de sujet, capable de s'autonomiser et d'affirmer ses choix.

50 téléphones

correspondent à 109 accompagnements sur l'année (68 nouveaux et 41 démarrés en 2022)

128 réquisitions ayant donné lieu à 128 évaluations.

60 évaluations sur réquisitions, sans attribution de TGD.

60 accompagnements clos dans l'année (fin de mise en œuvre du dispositif pour 60 femmes)

Le pôle Enfance et parentalité

Nous constatons que toutes les mères ayant vécu des violences conjugales sont en difficulté dans leur parentalité et tous les enfants de mères ayant vécu des violences conjugales ont besoin d'un étayage pour les aider dans leur développement. Notre projet répond à un enjeu de société autour des questions du développement de l'enfant et de la qualité de la parentalité.

118 enfants

accompagné·es par le PEP

C'est **25%** de plus qu'en 2022.

Quels sont les principaux effets de l'accompagnement ?

Au début de l'accompagnement, il est essentiel de signifier aux enfants l'interdit de la violence, et de diminuer le sentiment de culpabilité qu'ils portent. Identifier leurs émotions, les mettre en lien avec leur vécu, exprimer leur(s) besoin(s) et reprendre confiance en l'adulte sont autant d'objectifs indispensables à mener afin d'offrir à ces enfants une autre lecture de leur vécu et faire évoluer leur vision du monde.

Nous proposons aux enfants des outils concrets qui vont leur servir dans leur quotidien pour élaborer des scénarios de protection et/ou pour repérer les personnes ressources dans leur entourage.

Les mères se saisissent également très bien des espaces de soutien individuel et collectif que nous leur proposons. Ces échanges leur permettent d'une part de mieux comprendre leurs enfants et d'ajuster à leurs besoins, leurs postures éducatives. D'autre part, nos espaces d'échanges collectifs, permettent aux femmes de faire du lien entre elles et de partager leurs expériences en tant que mère. L'isolement provoqué par les violences se réduit peu à peu grâce à la création des liens qu'elles tissent entre elles.

81

mères

accompagné·es par le PEP

C'est **97%** de plus qu'en 2022.

Il y a eu **107** entretiens au total.

SOlidarité femmeS LOIRE ATLANTIQUE

Bonsoir,
Je voulais juste vous dire merci pour votre accompagnement à mes côtés, il y a 3 ans…

Je vous ai beaucoup sollicitée, mais vous m'avez beaucoup écoutée, encouragée, aidée… Merci mille fois pour ce que vous m'avez apporté à ce moment : votre soutien m'a été indispensable pour ma survie, et celle de mes enfants.

Bravo pour votre implication. Vous êtes indispensables aux femmes comme moi mais tellement d'autres également.

Mille merci !

Les violences conjugales abîment le lien mère-enfant. Nous agissons pour permettre à chacun.e de reprendre sa place au sein de la famille et de renforcer ou reconstruire ce lien mère-enfant. Les sorties éducatives permettent aux enfants de faire évoluer le regard qu'ils/elles portent sur leur mère, de vivre des moments conviviaux avec elle, de manifester plus de gestes affectueux envers elle, de parler de façon plus positive d'elle. Les femmes nous témoignent de ces évolutions et expriment comment elles reprennent peu à peu confiance en elle.

Les actions départementales

L'action départementale prévention violence est portée par SFLA depuis 2011. Sa finalité est de proposer des réponses adaptées aux besoins des femmes victimes de violences conjugales sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique. Elle s'inscrit dans les partenariats existants ou émergeants.

Les groupes ressources et groupes partenaires

Crée en 2016 sur l'agglomération Nantaise, cette initiative s'est démultipliée à l'échelle départementale. Dorénavant le territoire de Châteaubriant dispose d'un réseau de professionnel·les du social pouvant proposer un soutien autour des situations de violences conjugales. Ces instances trimestrielles à destination des élu·es, des professionel·les et des bénévoles ont vocation à :

- échanger sur des expériences professionnelles ;
- sortir de l'isolement professionnel ; et
- prendre de la distance sur des situations chargées émotionnellement.

Dans le même esprit, un groupe partenaire est en place sur le territoire du Vignoble Nantais, porté par des professionnel·les du champ social avec pour objectifs d'échanger sur :

- l'actualité des associations et institutions présentes ; et
- des situations de femmes victimes de violences conjugales nécessitant un éclairage du groupe.

Une action a été menée dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre 2023 sur le territoire de Châteaubriant, avec les acteurs locaux (l'EDS, le CCAS, la gendarmerie, le centre hospitalier) de distribution dans 4 supermarchés de jetons de caddie logotypés SOlidarité femmeS Loire-Atlantique avec le numéro de la ligne d'écoute.

Cette action de proximité visait a aller à la rencontre du grand public afin de lui apporter une connaissance des ressources du territoire pour l'inciter à les mobiliser en cas de besoin.

Sur les 4 sites ciblés, 800 personnes ont été rencontrées, toute génération confondue.

Pendant la distribution de jetons, des femmes se sont exprimées sur leur situation, d'autres ont pris rendez-vous auprès de l'EDS de Châteaubriant dans les jours suivants.

Les professionnel·les présent·es ont pu partager leur missions et rôles respectifs afin de développer l'interconnaissance professionnelle.

Contrat local contre les violences sexistes et sexuelles

Dans le cadre de l'ouverture en 2025, d'un lieu d'accueil et ressources pour femmes et enfants victimes sur le territoire de Saint Nazaire, deux professionnelles de SFLA ont participé à des cellules opérationnelles dans l'objectif :

- d'une interconnaissance des missions et rôles des acteurs du territoire ;
- de travailler à l'élaboration lieu (organisation générale, acteurs permanents, équipe, organisation des locaux..)
- de conduire des études de cas sur des situations identifiées.

Les femmes sur le territoire

Cette mission s'exerce dans le cadre de protocoles partenariaux initiés en 2019, conclus avec les associations Trajet, Les Eaux Vives et Saint-Benoît Labre (service ASUR) disposant, chacune, de logements de mise en sécurité ou de mise à l'abri à destination de femmes victimes de violences conjugales.

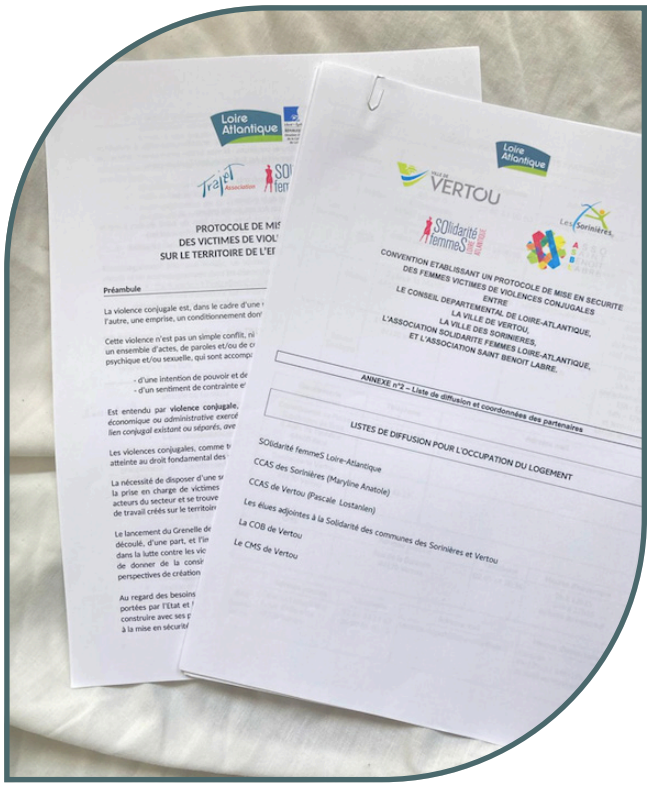

L'accompagnement social global et la logistique de ces logements sont pris en charge par ces associations. SOlidarité femmeS Loire-Atlantique assure l'accompagnement lié aux violences conjugales permettant de conscientiser le cycle des violences, l'emprise et la sortie des violences conjugales.

Une équipe de 5 salariées de l'équipe sociale intervient dans le cadre de cette mission.

Ces professionnelles effectuent notamment des entretiens individuels de soutien, de l'accompagnement physique au tribunal, au dépôt de plainte, des interventions au domicile...

43 femmes & 55 enfants ont bénéficié de ce dispositif.

Notre objectif est d'offrir aux femmes du territoire un accompagnement spécifique et de proximité en « allant vers » c'est-à-dire en nous rendant sur les logements pour les entretiens, en intervenant au plus proche de leur lieu de vie.

Cette démarche permet de lever les freins à l'orientation vers les autres services proposés par SOlidarité femmeS Loire-Atlantique : ateliers collectifs, guidance parentale, parcours enfants, etc.

Les formations

Les participants·es formés·es cette année sont issus·es de champs professionnels variés mais évoquent le fait d'être confronté·es dans leur pratiques professionnelles à la question parfois compliquée d'accompagner une femme victime de violences conjugales.

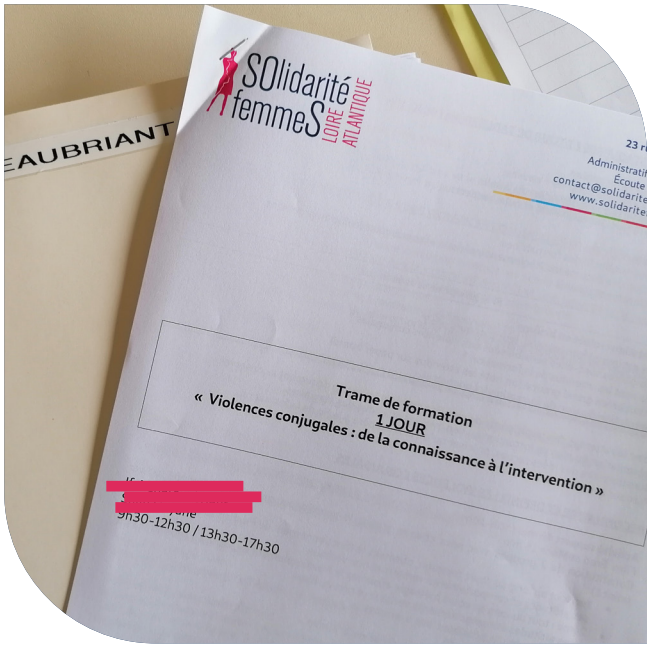

Certain·es déclarent avoir besoin d'actualiser leur connaissances, d'autres évoquent leur besoin d'approfondir certains sujets, quand les dernier·es expliquent n'avoir jamais eu de formation spécifique sur cette question.

Les attentes sont parfois variées mais convergent toutes vers le même souhait : se sentir plus légitime pour intervenir auprès d'une femme et de ses enfants victimes de violences conjugales.

A l'issue des formations, les stagiaires expriment être en capacité de repérer une situation de violences conjugales, de mieux orienter les victimes grâce à une meilleure connaissance du tissu partenarial et se sentent moins démuni·es envers les enfants qui vivent des violences conjugales.

L'apport de connaissances théoriques confronté à des mises en pratiques et aux partages d'expérience rend nos formations vivantes et riches en questionnement.

Nous avons expérimenté pour la seconde fois cette année, la proposition d'une formation ouverte à des professionnel·les travaillant dans différentes institutions. Les participant·es ont exprimé tout l'intérêt de se rencontrer et la richesse des échanges inter-institutionnels.

Pour 2023, 52 personnes ont été formées au cours de 4 sessions de formation. Pour 90% des stagiaires les objectifs ont été atteints et elles/ils sont en mesure de mettre en œuvre leurs acquis. Notre pôle formation est certifié Qualiopi.

Le catalogue de formation est consultable sur le site solidaritefemmes-la.fr ou, sur demande, auprès de poleformation@solidaritefemmes-la.fr

NOS MOYENS

Quels sont les moyens humains et financiers permettant à SOlidarité femmeS Loire-Atlantique d'accompagner plus de 1000 femmes et enfants chaque année ?

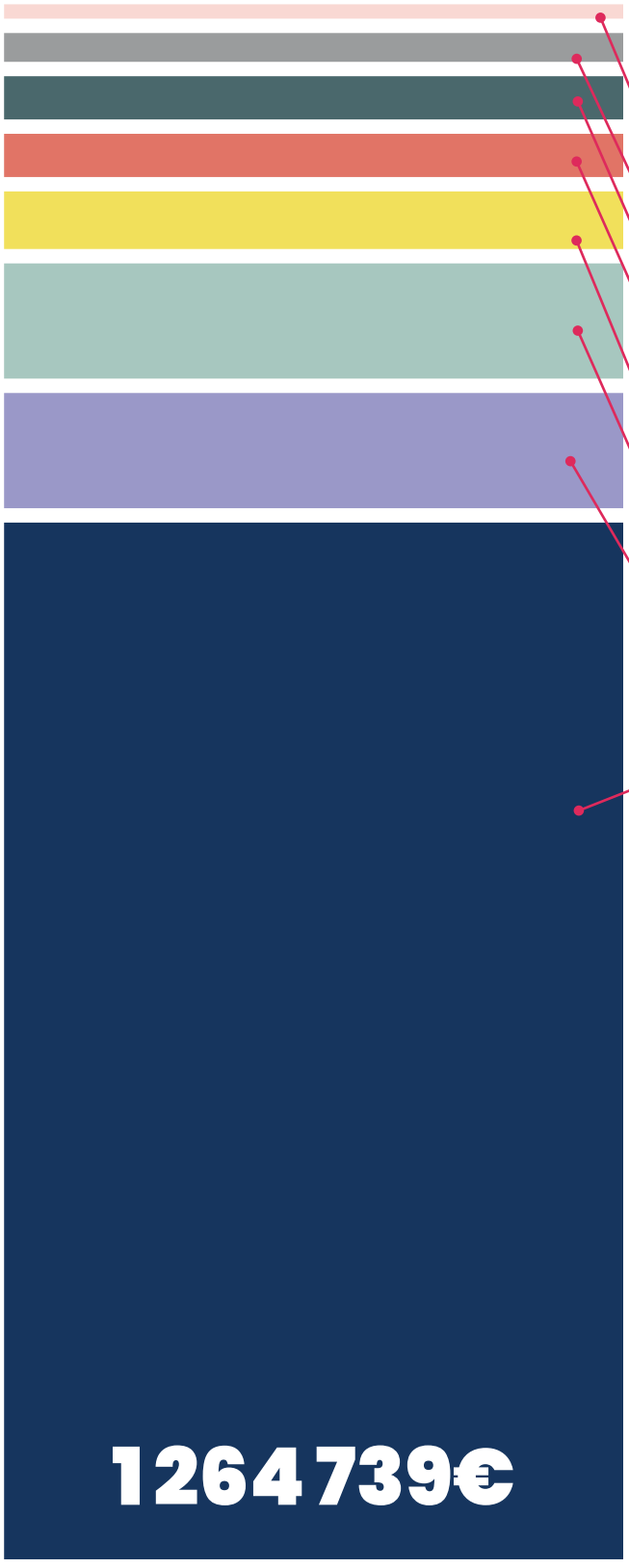

Participation à l'hébergement · **0,7%**

Autres · **0,3%**

Collectivités territoriales locales · **3%**

Caisse d'Allocations familiales (Caf) et Mutualité sociale agricole (MSA) · **3%**

Mécénes et donateur·ices · **4%**

Conseil départemental (CD44) · **8%**

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique · **8%**

État · **73%**

Le budget 2023 s'exécute à hauteur de 1 264 739€, soit 4,8% par rapport à 2023. Plusieurs postes sont en hausse ; l'Etat et la Caf, principalement.

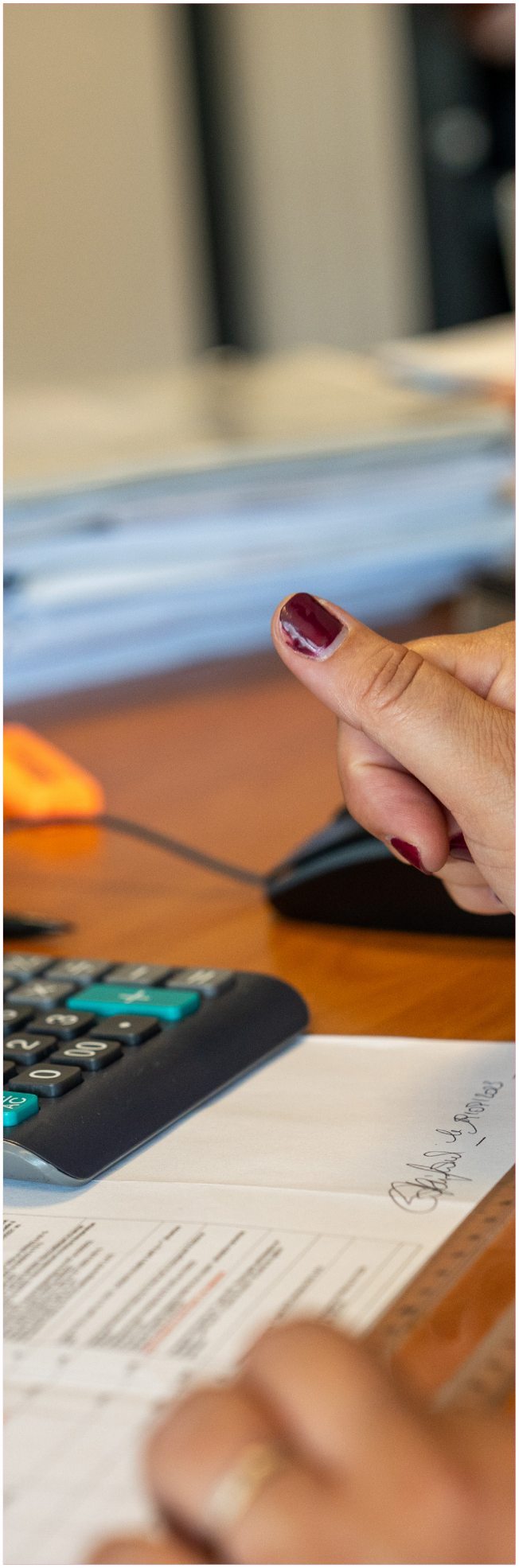

Zoom sur les budgets

Les subventions publiques

Les subventions publiques sont en hausse de 10% sous l'effet :

- de la subvention du ministère de la Justice · +37% ;
- de la subvention des Délégations départementale et régionale aux droits des femmes et à l'Égalité (DDFE et DRDFE) · +10% ; et
- de la subvention des Directions départementale et régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS et DRETS) · 10%.

1% · FIDP

9% · Ministère de la justice

10% · DRDFE / DDFE

81% · DRETS / DDETS

924 412€

Les collectivités territoriales locales

Le département de la Loire-Atlantique ainsi que de nombreuses communes de Loire-Atlantique financent l'association : Nantes métropole, Nantes, Pontchâteau, Les Sorinières, Sévérac, Rezé, Pornic, Nort-sur-Erdre, Loireauxence, Saint-Herblain, Saint-André-des-Eaux, Maisdon-sur-Sèvre, Couëron, Saint-Etienne-de-Montluc, La Haie-Fouassière, Quilly, Châteaubriant, Saint-Brévin-les-Pins, La Limouzinière, Brains, Saint-Aignan-Grandlieu, Le Pellerin, Piriac-sur-Mer, La Montagne, Carquefou, Orvault, Malville, Le Gâvre, Montoir-de-Bretagne, Cordemais, Saint-Sébastien-sur-Loire, Vallet, Vertou, Soudan, Corcoué-sur-Logne, Donges.

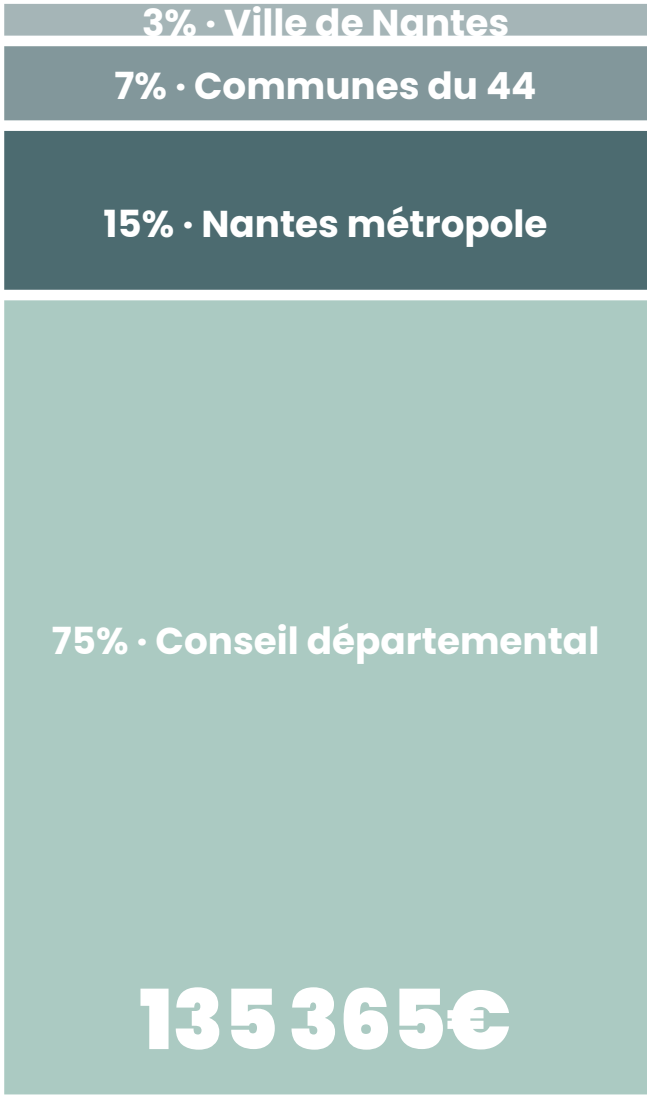

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique

Sont valorisés dans cette section ; le montant des adhésions par les adhérent·es, les formations et sensibilisations réalisées par le pôle formation, et les soldes de subventions des années antérieures pas encore affectées.

Les produits de la formation et de la sensibilisation affichent une hausse de 60% cette année, par rapport à 2022.

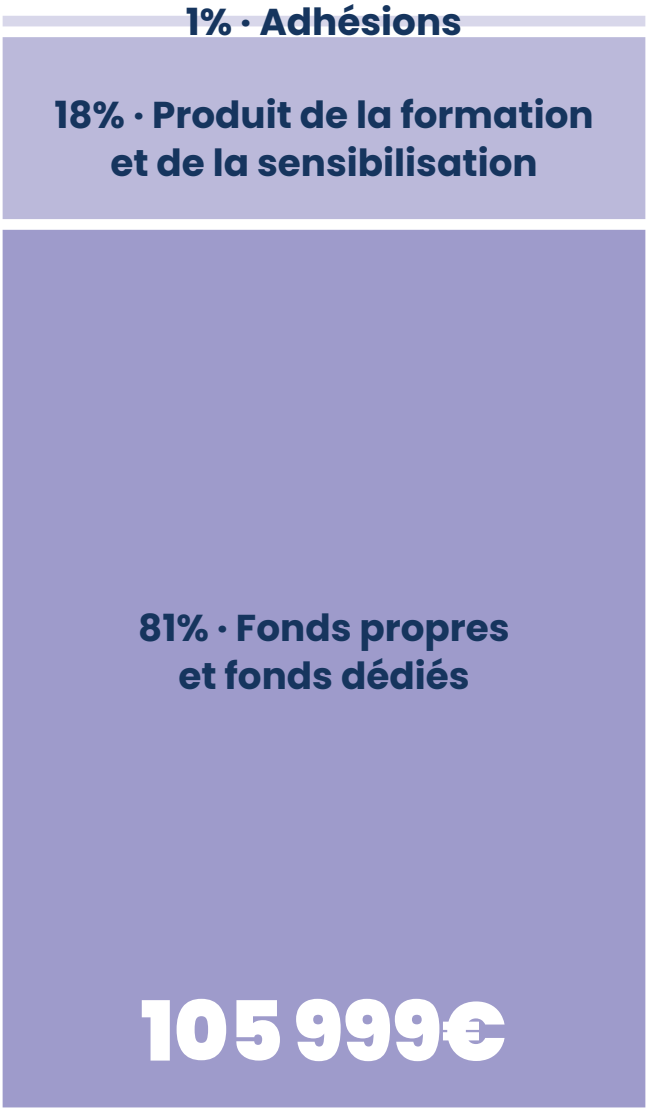

Mécénat et dons

Nous remercions chaleureusement nos chèr·es mécènes : le fonds Superbloom, Réalités, Les petits papiers d'Orvault, HOOL, l'île des douceurs 85, La chorale Les voix du Nord, les Imbéciles production, Treillières Boxing Club, l'association Avec et Pour, et le collège Mona Ouzouf de Savenay. Grâce à leur soutien, nous augmentons nos moyens d'agir.

De nombreuses entreprises soutiennent SOlidarité femmeS Loire-Atlantique en effectuant du mécénat en nature.

Nous remercions pour cela les magasins Carrefour partenaires de WeArePhœnix qui nous permettent de réaliser des distributions alimentaires pour les femmes hébergées. De même, nous remercions Féminité sans abri qui nous livre des produits d'hygiène que nous distribuons par la suite aux femmes que nous hébergeons, et la Maif pour les couches pour les enfants.

Nous sommes également reconnaissantes envers Les Galleries Lafayette, pour l'ammeublement et la décoration de quelques uns de nos appartements.

Nous profitons enfin de cette section pour remercier les entreprises qui ont donné de leurs temps et de leurs compétences pour aider l'association ; La Toue de Nantes pour la balade en bateau sur l'Erdre offerte aux femmes et enfants que nous accompagnons l'été dernier, Réalités pour l'amélioration de notre charte graphique et la création de supports de communication, et Passerelles & Compétences pour leur intervention au titre de l'appui à la Gouvernance.

L'équipe de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique est, par ailleurs, très reconnaissante des dons du grand public. Cette aide financière est plus que précieuse, qu'elle soit issue des placements solidaires du Crédit municipal de Nantes, de la plateforme HelloAsso, des e-chèques cadeaux Hool, d'un envoi postal de chèques ou par l'ajout d'une participation financière à un évènement organisé par SFLA. Ces donateur·ices se nomment Joffrey, Michel, Christelle, Julie, Franck, Emilie, Bruno, Cédric, Noëlla, Karine, Lahsen, Odile, Patricia, Sylvestre, Lise, Valérie, Patrick, Liliane, Bénédicte, Eric, David, Michel, Séverine, Morgane, Christine, Olivier, Emilie, Joffrey, Antoine, Anne-Sophie, Sophie, Béatrice, Danielle, Karan, Fabienne, Charlotte, Mathilde, Géraldine, Jérémy, Marie-Pierre, Ménéhould, Maria, Gaëlle, Francette, Anne, Michel, Chantal, Lucie, Murielle ou encore Maria. Merci à toutes et tous !

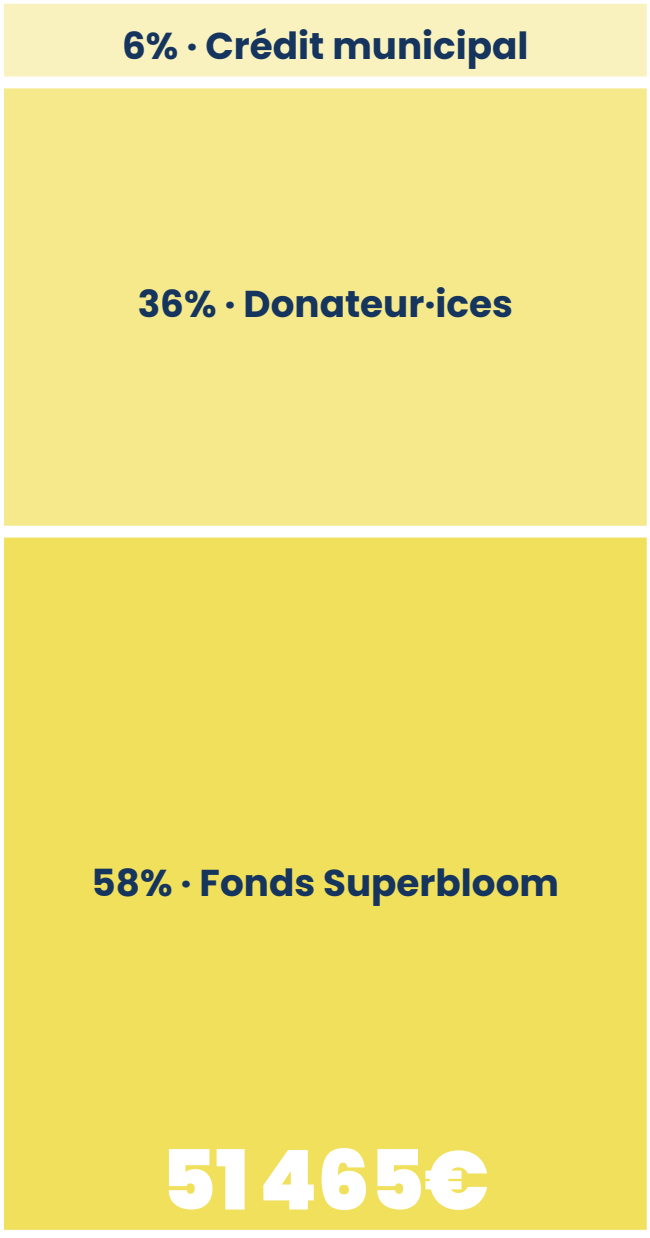

L'équipe de l'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique

Tout pôle et activité confondus, 29 salariées ont fait partie de l'équipe sociale en 2023 :

- 1 a fait valoir un congé maternité puis parental ;
- 2 ont repris après un congé parental ;
- 8 ont quitté SFLA (3 par démission pour raisons personnelles, 1 en rupture conventionnelle, 4 par fin de CDD) ;
- 3 ont vu leur CDD se prolonger en CDI ; et
- 4 sont de nouvelles embauchées, dont deux sur des créations de postes.

L'équipe salariée a bénéficié de temps de formation et de participation à des colloques à hauteur de 150 heures. Nous avons accueilli une stagiaire en dernière année de formation d'assistante sociale.

Le Plan d'amélioration continu de l'activité

Le Plan d'amélioration continu de l'activité (PACQ) constitue une démarche levier pour identifier les axes d'amélioration qualitative de nos services en termes de contenus et d'organisation.

THÈMES	CONTENUS	OBJECTIF PRINCIPAL	ÉCHÉANCES	ÉTAT D'AVANCÉE
CHRS	Projet personnalisé d'accompagnement	Formalisation et conception d'outils	Fin du 1er semestre 2023	Achevé
CHRS	Gestion des incidents	Identification des procédures en cours	Fin du 2ème semestre 2023	En voie de finalisation
Organisation générale	Temps de travail collectifs	Refonte du séquençage de la réunion d'équipe	Fin du 1er trimestre 2023	Achevé
…	…	…	…	…

L'ANNÉE 2023

En images et en évènements

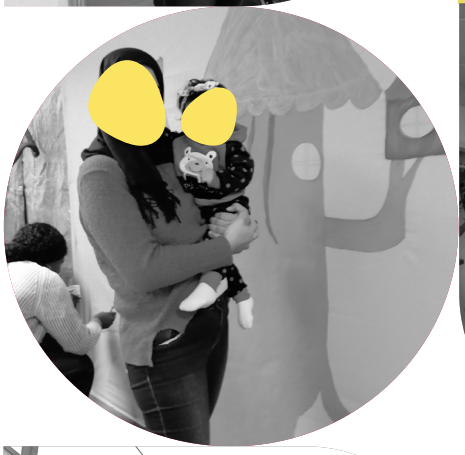

8 mars 2023

Aux côtés des associations nantaises engagées pour la défense des Droits des femmes, les salariées de SOlidarité femmeS participaient à la grève féministe et à la manifestation du 8 mars.

10 mars 2023

Il y a trente ans, la Fédération nationale Solidarité Femmes, avec les associations féministes de son réseau dont SOlidarité femmeS Loire-Atlantique, mettait en place une ligne nationale d'écoute, d'information et d'orientation pour les femmes victimes de violences conjugales, connue aujourd'hui derrière quatre chiffres "3 9 1 9". Depuis lors, cette ligne d'écoute est devenue un pilier essentiel dans la lutte contre les violences sexistes à l'encontre des femmes en France. Elle a permis à des centaines de milliers de femmes de trouver une écoute, le soutien nécessaire et indispensable vers la sortie des violences, le retour à leur droit fondamental de vivre sans violence, l'autonomie, l'émancipation et la reconstruction.

A l'occasion d'un évènement le 10 mars 2023, pour les 30 ans de la ligne d'écoute, la Fédération nationale Solidarité Femmes a souhaité réunir les équipes du 3919, du siège, tous les membres du conseil d'administration, les associations Solidarité Femmes et ses partenaires associatifs, institutionnels et mécènes.

A cette occasion, nous nous sommes replongées dans nos archives et avons mis à disposition de la Fédération de nombreux documents d'archives pour mettre en valeur le travail de toutes les associations qui ont participé à la création du 3919 et qui luttent quotidiennement contre les violences faites aux femmes.

16 mars 2023

Autour d'une exposition photos à la Bibliothèque Paul Eluard de Saint-Herblain, l'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique animait une rencontre sur le thème de « La force collective pour sortir des violences conjugales. »

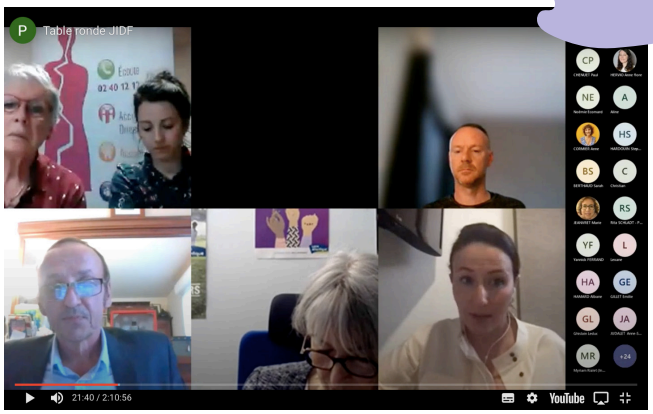

16 mars 2023

Pour apporter un éclairage sur les inégalités économiques dans le couple hétérosexuel, le Département Loire-Atlantique a organisé une table-ronde en visioconférence, le 16 mars dernier dont la rediffusion est accessible sur le site internet du département. Brigitte Biche, vice-présidente de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique et Lucie Guerreiro, travailleuse sociale, participaient à la conférence intitulée « Quand on aime, on ne compte pas ? Quand le couple hétéro appauvrit les femmes » ; une table ronde pour aborder le sujet tabou de l'argent dans le couple.

21 mars 2023

Au Campus Talensac, le 21 mars à partir de 19h, se déroulait la soirée « Un tour du Monde en une soirée » lors de laquelle nous avons présenté SOlidarité femmeS Loire-Atlantique et reçu une cagnotte solidaire pour l'association.

27 mars 2023

Dans le grand entretien de TéléNantes, Catherine Vignaud, directrice de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique était invitée pour parler des mécanismes qui appauvrissent les femmes dans le couple.

31 mars 2023
Portes ouvertes de SFLA

Le 31 mars 2023, SOlidarité femmeS Loire-Atlantique ouvrait ses portes au grand public. L'objectif de cet accueil était de vous inviter à visiter nos locaux, à découvrir nos missions, et à échanger avec l'équipe sociale.

Et quelle réussite ! Vous étiez plus de 100 personnes à franchir la porte de notre structure ; partenaires, mécènes, adhérent·es, professionnel·les du secteur social, donateur·ices, élu·es... merci de votre curiosité pour nos activités et de votre intérêt pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

11 avril 2023

En partenariat avec SOlidarité femmeS Loire-Atlantique et l'association Les pâtes au beurre, la Faculté de psychologie de l'Université de Nantes organisait une conférence pour mieux comprendre et mieux accompagner les violences conjugales.

18 avril 2023

Le Challenge Sportif organisé par le CSE de Camping-car park a trouvé ses vainqueures et celles-ci ont décidé de nous verser un don d'un montant de 300€ ! Merci à Marine, Elodie, Lesly, Laura, Louise et Pascaline.

4 mai 2023

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique était invitée à l'Assemblée pleinière de l'Observatoire départemental de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette instance a pour objectif d'échanger sur les enjeux d'intervention en matière de lutte contre les violences faites aux femmes en Loire-Atlantique. Elle réunit les associations, les institutions et les collectivités autour de sujets identifiés par les acteurs et actrices qui la composent.

5 mai 2023

La chorale La Voix du Nord donnait une représentation au bénéfice de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique. Un beau moment de chant partagé et solidaire !

7, 8 et 9 mai 2023

Dans le cadre de la coopération internationale des droits des femmes, deux administratrices se sont rendues, en représentation de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique à Ramallah en Palestine pour la « 5th Conference on Franco-Palestinian decentralized cooperation. »

10 mai 2023

Rendez-vous à l'Espace Simone de Beauvoir ce 10 mai au soir pour le vernissage de l'exposition « En finir avec la prostitution » avec la Ville de Nantes, le Département de Loire-Atlantique, la Région des Pays de la Loire, et les associations membres du Collectif abolitionniste nantais dont nous faisons parties.

11 mai 2023

La Région organisait la deuxième édition des Trophées Joséphine, au nom de toutes les femmes qui osent. SOlidarité femmeS Loire-Atlantique était présente lors de cette belle cérémonie qui a mis en lumière des femmes inspirantes qui, par la diversité et l'audace de leur parcours, peuvent trouver une résonnance forte auprès d'autres femmes, en particulier parmi la jeune génération.

15 mai 2023
Assemblée générale ordinaire de SFLA

Comme tous les ans, SOlidarité femmeS Loire-Atlantique a invité ses adhérent·es, ses partenaires et ses interlocuteur·ices pour restituer les activités de l'année passée et échanger avec les membres de l'association des orientations pour l'année en cours et celles à venir.

En 2023, l'AG se déroulait dans nos locaux ! Merci à tou·tes de votre présence.

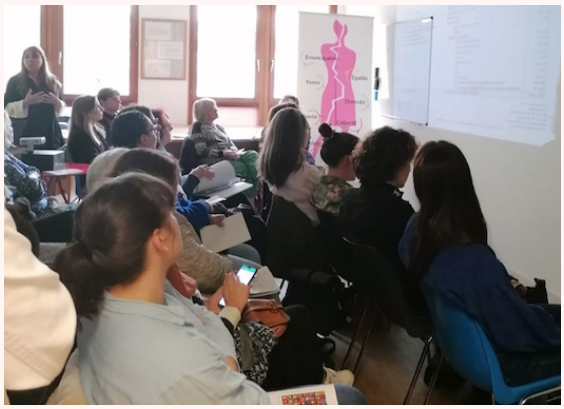

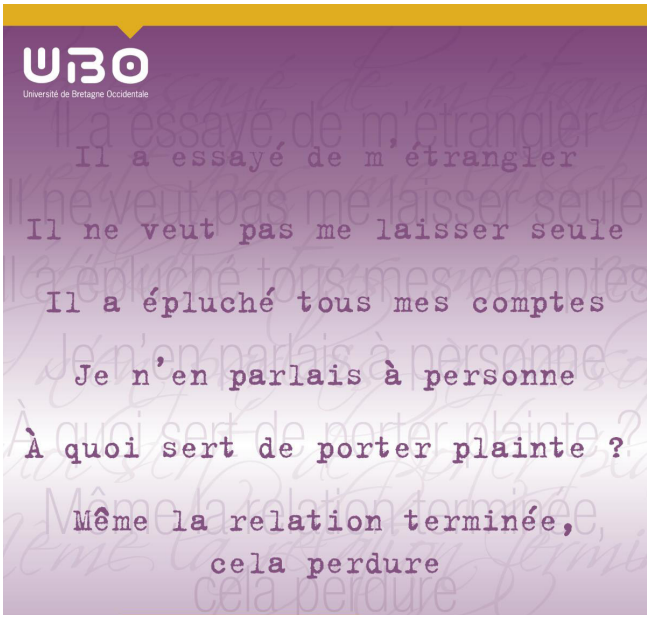

25 et 26 mai 2023

Fin mai, direction Brest avec une partie de l'équipe pour assister au colloque intitulé « Nommer les violences conjugales et leurs mécanismes »

Organisées par le laboratoire d'études et de recherches en sociologie - UBO et le groupe de travail interdisciplinaire Violences de genre, ces journées d'études nous ont permis d'assister aux conférences de Pauline Delage, Giuseppina Sapio, David Fonte, Solveig Lelaurain, Gwénola Sueur, Sylvie Grunvald et Marc Joly. Pour apporter un regard croisé à la recherche, l'UBO nous a proposé d'intervenir en tant qu'actrices de terrain. C'est avec plaisir que nous nous sommes prêtées au jeu et avons abordé la question des violences conjugales et intrafamiliales.

2 juin 2023

Début juin, nous avons eu le plaisir d'être invitées au colloque régional : « Féminicides : du fait divers au fait social... Et maintenant ? » organisé par l'Union régionale Solidarité Femmes des Pays de la Loire en partenariat avec l'Université d'Angers, grâce au soutien de la Région des Pays de la Loire et de l'Etat - Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

28 juin 2023
Fête de l'été à SFLA

Comme chaque année, au sein de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique, l'équipe sociale célèbre les beaux jours avec les femmes et enfants que nous accompagnons. Cet été, nous avons profité des rayons du soleil dans un parc nantais et nous avons joué tout l'après-midi !

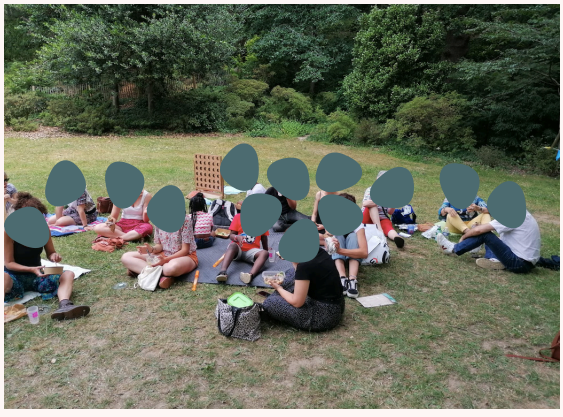

16 septembre 2023

Dans le cadre de la journée d'action « Ne me touche pas ! », l'association Lucky Rider a remis un chèque de 225€ à SOlidarité femmeS Loire-Atlantique, et trois autres chèques de la même somme aux associations Lily Cerise & Cie, SOS Inceste & Violences Sexuelles 44 - SIVS 44 et Solidarité Tout Feu Tout Femme.

Ce sont 180 motard·es qui ont participé à la balade du 3 septembre ! Nous les remercions vivement ainsi que l'ensemble des partenaires qui soutiennent «ne me touche pas» et les municipalités traversées par le cortège.

12 octobre 2023

Le jeudi 12 octobre s'est déroulée partout en France la grande mobilisation de la « braderie du social » visant à faire entendre au plus grand nombre la détresse des associations face à l'enracinement de la précarité et de la pauvreté. L'équipe de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique s'est jointe à Nantes et à plus de 600 autres personnes pour exiger que la dignité des personnes et leurs droits effectifs priment sur des logiques financières.

13 octobre 2023

En partenariat avec les bailleurs Atlantique habitations et CDC Habitat, les services communaux et départementaux, les associations, les services de police et de gendarmerie, deux logements ont pu être mobilisés pour héberger des femmes victimes de violences ainsi que leurs enfants.

3 novembre 2023
Journée d'étude

C'était le vendredi 3 novembre, au Salon Mauduit à Nantes, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir la conférencière Christelle Taraud, experte des questions de genre, de sexualités en contexte colonial maghrébin, des violences faites aux femmes et des féminicides à l'échelle planétaire.

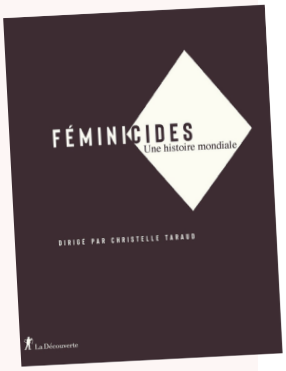

Au cours de cette journée organisée en collaboration avec l'Union régionale Solidarité Femmes des Pays de la Loire, nous avons pu offrir un moment privilégié entre les professionnel·les des associations du réseau #SolidaritéFemmes dans l'Ouest, et Christelle Taraud.

L'après-midi, les invité·es ont pu écouter la démonstration de la conférencière que les féminicides sont, aussi, des «crimes» de masse. Madame Taraud nous a toutes et tous beaucoup appris, laissant dans nos têtes des raisons de maintenir cette volonté de continuer à tout faire pour lutter contre les violences faites aux femmes, en aidant celles qui en sont victimes.

Nous remercions vivement Philippe Sénin qui a exposé ses toiles « Évolution de la violence au sein d'un couple » à cette occasion, le Collectif abolitionniste Nantais pour le prêt de l'exposition « En finir avec la prostitution », le traiteur Le goût des autres pour les délicieux mets, et la librairie La vie devant soi pour la tenue du stand de livres sélectionnés pour la conférence.

ORGANISÉ PAR :

Solidarité femmes
Union Régionale des Pays de Loire

AVEC LE SOUTIEN DE :

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

21 novembre 2023

Reçue à l'hôtel de Région, Catherine Vignaud, directrice de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique a apporté son expertise lors de la journée thématique « Violences sexistes et sexuels en milieu étudiant : où en sommes-nous ? » organisée par l'URSF des Pays de la Loire.

23 novembre 2023

Valérie et Emmanuelle, deux travailleuses sociales de l'association ont présenté nos pratiques professionnelles aux étudiant·es du Master Genre à l'Université de Rennes 2. Un moment d'échanges très intéressant tant pour nous que pour ces futur·es professionnel·les.

23 novembre 2023

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique était présente à la conférence-débat, à Nantes, sur la Justice restaurative et les violences conjugales.

25 novembre 2023

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique participait au débat organisé par la ville de Saint-Herblain, après la pièce de théâtre Que de maux. Des administratrices ont tenu un stand pour présenter l'association à la suite de cet après-midi débat.

25 novembre 2023

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, SOlidarité femmeS Loire-Atlantique a ouvert ses portes à l'équipe de TéléNantes. Deux épisodes ont été diffusés à cette occasion et sont toujours accessibles en rediffusion sur la chaîne ligérienne.

Loire-Atlantique

« Pour eux, elles sont mieux mortes, que libres »

À l'occasion de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes, un rassemblement s'est tenu, hier matin, devant le théâtre Graslin de Nantes, devant une centaine de personnes.

Sophie, 47 ans. Laurie, 28 ans. Heide, 44 ans. Marie-Antoinette, 75 ans. Assia, 46 ans. Elisa, 23 ans. Cathy, 54 ans. Fatiha, 27 ans... Les prénoms et les âges d'une grande partie des 95 femmes « **assassinées** » en France depuis le début de l'année 2023, imprimés sur des feuilles blanches, sont suspendus à l'aide de pinces à linge, sur une corde tirée entre les colonnes du théâtre Graslin, hier, à Nantes. « **Et on ne compte même pas celles qui sont poussées au suicide** », tonne Brigitte Biche, vice-présidente de l'association Solidarité femmes Loire-Atlantique (SFLA).

Le rassemblement contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes s'est tenu, hier matin, devant le théâtre Graslin, à Nantes.
Photo : Marc Rosier / Ouest-France

Comme un « propriétaire »

Membre du collectif Droits des femmes Nantes, qui réunit associations féministes, syndicats, partis politiques et qui organise ce rassemblement à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Brigitte Biche dénonce « **un système de patriarcat, dans lequel les hommes ont une relation de propriétaire avec leur conjointe** », considérant « **qu'elles seront mieux mortes, que libres** ».

Ces violences ne se déroulent pas uniquement dans le huis clos du domicile. Mais également dans le monde du travail. « **Dix viols ou tentatives par jour ont lieu sur les lieux de travail, 80 % des salariées se disent victimes de sexisme et 30 %, de harcèlement sexuel** », détaille, de son côté, la CGT.

La manifestation, qui se tenait au pied de l'arbre de Noël de la place Graslin, a rassemblé une centaine de personnes et a été marquée par l'intervention de quatre chorales, qui ont uni leurs voix pour des chants de lutte et d'espoir (*Hymne des femmes, La grenade*).

L'un des moments forts a été l'énoncé des prénoms des femmes tuées, au cours duquel, pour chacune d'elles, un papier avec l'inscription « *féminicide* » a été glissé dans un cercueil de couleur rouge. « **Les mortes sont mises en bière. C'est la représentation de la réalité** », souligne Chantal Hervouet, administratrice de l'espace Simone-de-Beauvoir et membre de 44 Vilaines filles, association lesbienne féministe.

Un second rassemblement a eu lieu en fin d'après-midi, à l'appel de l'interco féministe de Nantes, Furi (Féministes uni.e.s pour une riposte), auquel s'est joint Jeunes4Palestine, Urgence Palestine et Femme Vie Liberté. Le défilé a réuni 1 700 personnes dans les rues du centre-ville, selon la police.

Christian MEAS.

Écho

La Journée internationale contre les violences faites aux femmes a aussi trouvé un écho, hier, à Saint-Nazaire, où une centaine de personnes se sont rassemblées à l'appel d'un intercollectif féministe, composé du Planning familial, Femmes solidaires, Amajaunes et F'Lutte.

25 novembre 2023

Les violences sexistes surviennent partout, et tout le temps. C'est à cet appel du collectif Droit des femmes Nantes, que nous nous sommes rassemblées Place Graslin le samedi 25/11/2023. Nous avons manifesté notre colère contre ces féminicides toujours trop nombreux, d'année en année. Nous avons également marqué un temps de respect pour ces 102 femmes tuées en 2023, par leur (ex)conjoint.

En ce 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes, les guerres se multiplient.

Notre soutien va à toutes les femmes dans le monde. Avec les enfants, elles sont les premières victimes des conflits armés.

Nous manifestons particulièrement notre soutien aux femmes d'Ukraine, de Birmanie, de Palestine, d'Israël, du Haut-Karabakh.

Nous le clamons haut et fort : nos sœurs afghanes subissent une oppression effroyable. Même aller à l'école devient un acte héroïque.

Nous réaffirmons notre sororité avec les femmes iraniennes et kurdes en révolte pour leur liberté. Femme, Vie, Liberté.

Nous apportons notre soutien aux femmes ouïghoures, persécutées, victimes d'une politique génocidaire.

Les violences sexistes et sexuelles surviennent partout, et tout le temps.

Dans nos couples et nos espaces familiaux, sur nos lieux de travail et d'études, dans l'espace public,dans les transports, dans les établissements de soin, les cabinets gynécologiques, dans les maternités, dans les milieux du théâtre, du cinéma, du sport, en politique... Dans tous les milieux sociaux.

Elles touchent les femmes comme les filles. Elles trouvent racine dans le patriarcat. Le capitalisme sait en profiter. Elles se situent souvent, au croisement d'autres discriminations.

– Extrait d'un discours prononcé lors du rassemblement du 25 novembre.

29 novembre 2023

Dans le cadre de notre présence sur le territoire, deux travailleuses sociales de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique étaient présentes dans les supermarchés de Châteaubriant. Nous avons pu y distribuer des jetons de caddie (avec notre contact imprimé dessus) et prévenir des violences faites aux femmes avec celles et ceux qui venaient faire leurs courses.

29 novembre 2023

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique était présente lors du 5ème colloque sur les violences intra familiales organisé par le Ville de Saint-Nazaire intitulé « En quoi les stéréotypes de genre d'aujourd'hui sont les violences de demain ? » pour entendre les interventions de Christine Castelain Meunier et Eric Verdier, et la pièce de théâtre La part egale écrite et interprétée par Chloé Martin.

30 novembre 2023

Catherine Vignaud, directrice de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique et Valérie, une des 16 travailleuses sociales de l'équipe, se rendaient fin novembre à la journée organisée par le Conseil départemental. Elles ont pris la parole sur la thématique de la prise en compte de l'emprise des (ex)conjoints dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

1er décembre 2023

Dans le cadre de la coopération internationale des droits des femmes, SOlidarité femmeS Loire-Atlantique participait au temps de travail piloté par le Conseil départemental, avec une délégation béninoise.

2 décembre 2023

Début décembre, Catherine et Lucie, ont pris la parole auprès du CNGOF pour présenter l'association et expliquer les ressources disponibles pour que les gynécologues puissent mieux aider les femmes qui se présentent en consultation et chez qui des violences sont détectées par les professionnel·les.

4 et 5 décembre 2023

Nantes, capitale féministe de l'Union européenne ! Les 4 et 5 décembre 2023 à Stéréolux et la Maison de l'Avocat. L'association fondée par Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi, Choisir la cause des femmes, a organisé des Rencontres féministes européennes intitulées « Le meilleur de l'Europe pour les femmes » et SOlidarité femmeS Loire-Atlantique était présente pour écouter une quarantaine de personnalités, chercheuses, militantes, historiennes & organisations féministes de l'Union européenne et pour débattre sur les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+ en France et en Europe.

TROIS FAÇONS DE SOUTENIR
SOLIDARITE FEMMES LOIRE-ATLANTIQUE

En France, une femme sur dix est victime de violences conjugales. Une femme meurt tous les 3 jours tuée par un (ex-)conjoint.

L'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique accompagne les femmes victimes de violences conjugales et/ou familiales, et leurs enfants. Elle dénonce les violences faites aux femmes, fait des propositions visant à l'amélioration de la situation des femmes, notamment des femmes victimes de violences, et mène des actions communes avec d'autres associations intervenant en faveur des droits des femmes.

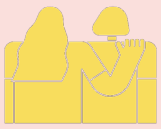

Devenir adhérent·e de l'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique

Le montant de 15€ est demandé pour toute adhésion à l'association.

- Complétez le **bulletin d'adhésion** papier ; ou
- Rendez-vous sur **HelloAsso** sur le formulaire « Bulletin d'adhésion »

Faire un don à l'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique

L'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique est reconnue d'intérêt général. Aussi, si vous êtes imposable, vous bénéficierez d'une **réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de votre don**, dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal en conséquence sera édité puis envoyé depuis contact@solidaritefemmes-la.fr ou HelloAsso.

Suivre l'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique sur les réseaux sociaux

- Sur **LinkedIn** : fr.linkedin.com/company/solidarite-femmes-loire-atlantique
- Sur **Facebook** : www.facebook.com/solidaritefemmesla
- Sur **Instagram** : www.instagram.com/solidaritefemmes

SOlidarité femmeS Loire-Atlantique est membre de la Fédération nationale Solidarité Femmes et de l'Espace Simone de Beauvoir.

SOlidarité femmeS LOIRE ATLANTIQUE

23 rue Jeanne d'Arc
44 000 Nantes
Administratif · 02 40 12 09 60
Ecoute · 02 40 12 12 40
contact@solidaritefemme-la.fr
www.solidaritefemmes-la.fr

En France, une femme sur dix est victime de violences conjugales. Une femme meurt tous les 3 jours tuée par un conjoint ou un ex-conjoint. L'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique accompagne les femmes victimes de violences conjugales et/ou familiales, et leurs enfants. Elle dénonce les violences faites aux femmes, fait des propositions visant à l'amélioration de la situation des femmes, notamment des femmes victimes de violences, et mène des actions communes avec d'autres associations intervenant en faveur des droits des femmes.

Adhésion à l'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique

☐ J'adhère à l'association pour 15€ (quinze euros).

☐ J'ajoute au montant de l'adhésion, un don à l'association à hauteur de _____€.

L'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique est reconnue d'intérêt général. Aussi, si vous êtes imposable, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal en conséquence sera édité puis envoyé depuis contact@solidaritefemmes-la.fr ou HelloAsso.

Comment procédez-vous au règlement ?

☐ Chèque

☐ Espèces

☐ HelloAsso
www.helloasso.com/associations/solidarite-femmes-loire-atlantique/adhesions/bulletin-d-adhesion

Prénom NOM	
Association ou institution	
Adresse e-mail	
Téléphone	

Fait à _____ , le ___ / ___ / _____

Signature :

Merci de votre soutien !

Les informations de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné à l'administration des adhésions par l'association SOlidarité femmeS Loire-Atlantique destinataire de ces données. Conformément à la loi « Informatique et liberté » (6/1/78 modifiée), vous avez un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser à contact@solidaritefemmes-la.fr.

☐ Cochez ici, si — pour des motifs légitimes — vous vous opposez au traitement de données vous concernant.

☐ Cochez ici, si vous n'acceptez pas de recevoir sur votre boîte mail l'actualité, des invitations aux évènements, et d'autres formes d'engagements de la part de SOlidarité femmeS Loire-Atlantique.

ORIENTATIONS 2024

De nombreux projets attendent SOlidarité femmeS Loire-Atlantique, l'année prochaine ; de nouvelles missions et/ou actions à poursuivre.

Sous l'impulsion du Conseil d'administration, nous aurons à travailler les orientations stratégiques dans leur dimension opérationnelle, et envisager les ajustements organisationnels à opérer.

Durant cette année 2024, nous allons exercer notre activité quotidienne dans un nouvel environnement informatique. L'objectif est de permettre à chaque salariée une autonomie dans son organisation de travail.

Avec l'ouverture de nouvelles places d'hébergement, travailler le parcours des femmes, hors dispositif d'hébergement avec secret d'adresse, et adapter notre accompagnement, en conséquence.

Pour terminer, l'année 2024 s'annonce riche et, encore une fois, soutenue en matière d'accompagnement des femmes victimes conjugales et/ou familiales, avec leurs enfants, le cas échéant. Nous sommes déterminées, ensemble, avec les administratrices et administrateurs du Conseil d'administration, l'équipe salariée et les bénévoles, à lutter contre les violences sexistes.

SOlidarité femmeS LOIRE ATLANTIQUE

NOUS CONTACTER

contact@solidaritefemmes-la.fr
02 40 12 09 60 · numéro administratif
02 40 12 12 40 · numéro d'écoute

Rapport d'activité mis à jour le 27/05/2024